

GILBERT FACCARELLO

Lire & écrire

Lettre écrite de la Montagne (Sainte Geneviève)





© Gilbert Faccarello 2012 pour cette cinquième édition électronique.

Table des matières

Page de titre	1
Table des matières	iii
Avant-propos	v
1 Il faut commencer par lire . . .	1
1.1 Apprendre à lire, et de manière critique	1
1.2 Les types de difficultés présentés par les textes	3
1.3 La recherche en HPE : les ressources	6
Quels sont les types de textes à votre disposition ?	6
Le choix des ouvrages	6
Le choix des revues spécialisées	7
Peut-on trouver des ressources sur l'internet ?	8
Les adresses utiles : sites & téléchargements	10
Les adresses utiles : bibliothèques & catalogues	12
Les adresses utiles : les revues en histoire de la pensée économique	12
2 . . . et maintenant, il faut écrire !	15
2.1 Le choix d'un sujet	15
2.2 Quelle doit être la structure du mémoire ?	16
La page de titre	16
La table des matières	16

	L'introduction du mémoire	17
	Les développements	17
	La conclusion du mémoire	17
	La bibliographie	18
2.3	Quelles doivent être les principales caractéristiques de la rédaction ?	18
	Le style	18
	La présentation matérielle	20
	Les niveaux du discours	20
	Les citations	20
	La question des notes	20
	La typographie	22
	Un dernier aspect matériel : les logiciels	23
2.4	Comment indiquer les références dans le corps du texte ?	26
	Quelques exemples pour illustrer le propos	27
	Les exceptions	27
	Quelques remarques	30
	L'indication de coupures opérées dans un texte	33
	Est-il permis de modifier le texte d'un auteur ?	33
	Comment citer un document électronique ?	35
	Comment faire référence à des documents d'archives ?	36
2.5	Comment indiquer les références dans la bibliographie ? La littérature primaire	36
	Éditions originales : les ouvrages	37
	Un aspect important : les différentes éditions originales d'une même œuvre	38
	Éditions originales : les articles	40
	Nouvelles éditions, dans la langue originale	42
	Les traductions	43
	Fournir la référence des documents d'archives	44

2.6	Comment indiquer les références dans la bibliographie? La	
	littérature secondaire	45
	Ouvrages	45
	Nouvelles éditions	45
	Ouvrages collectifs	46
	Articles de revues	47
	Contributions à des ouvrages collectifs	48
	La question des documents électroniques	49

Avant-propos



LES QUELQUES INDICATIONS QUI SUIVENT ont pour seul but d'aider les étudiant(e)s en histoire de la pensée économique à effectuer leurs premières recherches et à présenter leurs premiers résultats sous forme de mémoire, de thèse ou d'article. Cette aide, on va le voir, est bien modeste, mais elle n'en est pas moins utile et permet — du moins nous l'espérons — un gain appréciable de temps et une meilleure efficacité.

Les conseils qui figurent dans les pages qui suivent sont ceux qui ont été formulés depuis quelques années dans un séminaire de DEA, puis de M2R, dans le cadre du DEA d'Histoire de la pensée économique (initialement localisé à l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud) puis du M2R d'Histoire de la pensée économique co-habilité par plusieurs universités.

Cette présentation s'inspire également de travaux analogues. En l'occurrence :

1. Manuela MOSCA et Daniela PARISI, *Come si fa una tesi di laurea in Storia del pensiero economico*.
2. Maria Pia PAGANELLI, *How to write a thesis/paper in History of economic thought. Some suggestions*.

Sur l'internet¹, le site **THESIS** regroupe tous les documents semblables, dans les différentes langues :

<http://www.dsems.unile.it/mosca/thesis/index.htm>

De nombreux autres liens concernant la recherche et les chercheurs en histoire de la pensée économique sont disponibles sur le site :

<http://ggjjff.free.fr/>

(puis : « Liens/Links »). Vous êtes invité(e) à les visiter.

Plusieurs économistes ont également placé, sur leurs sites respectifs, des recommandations pour celles et ceux qui débutent une recherche en économie en général. Ces documents peuvent également vous être utiles. Nous ne nous

1. Dans le présent document, les textes de **couleur indigo** constituent des liens externes sur lesquels vous pouvez cliquer pour accéder directement aux sites dont il est question (à condition toutefois que votre ordinateur soit connecté à internet). Dans la table des matières, toutes les entrées – de couleur **bleu nuit** – possèdent des hyperliens internes et sont également cliquable : vous pouvez ainsi vous rendre directement à tel chapitre, telle section ou sous-section.

occuperons cependant, dans les pages qui suivent, que des aspects propres aux recherches en histoire de la pensée économique.



Chapitre 1

Il faut commencer par lire . . .

LA MATIÈRE PREMIÈRE DE VOS RECHERCHES en histoire de la pensée économique sont les textes. Ces textes sont traditionnellement répartis entre *littérature primaire* et *littérature secondaire*, c'est-à-dire :

1. entre les écrits qui forment directement l'objet de votre analyse,
2. et ceux qui constituent des études publiées par d'autres chercheurs sur le même thème que le vôtre ou sur un thème proche.

Bien entendu, la frontière est fluctuante et un texte qui entre, pour un thème donné, dans la littérature secondaire peut, pour une autre recherche, former un élément de la littérature primaire.

Il faut donc commencer par apprendre à lire . . .

1.1 Apprendre à lire, et de manière critique

QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUESTIONS à se poser face à tout texte — qu'il soit de littérature primaire ou secondaire ?



1. L'objet du texte.

Quel est le but poursuivi par l'auteur dans le texte? Quelle thèse entend-il défendre?

2. L'analyse des arguments de l'auteur.

Quels sont les arguments à l'appui de cette thèse? Comment l'argumentation est-elle organisée (articulation et/ou hiérarchie des arguments)? Tous les arguments vous semblent-ils clairs?

3. La critique du texte.

Les arguments sont-ils convaincants? Pourquoi?

1.2 Les types de difficultés présentés par les textes

LES TEXTES — surtout ceux de « littérature primaire » — présentent un ensemble très variable de difficultés de lecture. C'est pourquoi le séminaire de méthode dont il a été question plus haut offre une série de séances qui illustrent les différents types de difficultés que les chercheurs rencontrent, à un moment ou à un autre, dans leurs lectures. Certains problèmes, à l'évidence, se recourent — et un texte important présente rarement un seul type de difficulté de lecture. À des fins pédagogiques, il convient ici de les distinguer.

En voici quelques-uns.

1. Les différents types possibles de lecture d'un texte :
 - (a) en fonction ou non d'un corpus théorique érigé en 'critère de vérité' ;
 - (b) en fonction d'une mise en perspective contextuelle des textes, cette mise en perspective pouvant elle-même être effectuée de différentes manières.
2. Le rapport aux textes, selon leurs degrés d'ancienneté. (Attention notamment aux pièges tendus par le vocabulaire des auteurs, y compris dans les textes les moins anciens.)

Exemples :

- (a) le Chapitre 5 du Livre V de l'*Éthique à Nicomaque*, d'Aristote ;
 - (b) le *Traité des monnaies* de Nicole Oresme ;
 - (c) *Les paradoxes du seigneur de Malestroict [...] sur le fait des monnaies*.
3. Les différentes interprétations possibles d'un même texte, et les controverses auxquelles elles ont donné lieu.

Exemples :



- (a) l'*Essai sur les profits* de Ricardo, et les différentes interprétations conflictuelles auxquelles il a donné lieu ;
 - (b) quelques chapitres de Marx sur la valeur ;
 - (c) certains chapitres du *Traité de la Monnaie* ou de la *Théorie générale* de Keynes.
4. L'analyse et la comparaison de textes d'un même auteur, sur un même sujet, mais rédigés et publiés à des dates différentes.

Les questions que l'on doit se poser sont alors les suivantes : les thèses défendues sont-elles les mêmes dans tous les cas ? Ont-elle évolué et comment ? Dans l'affirmative, pour quelles raisons et dans quelles circonstances ?

Exemples :

- (a) Quesnay, du 'Tableau économique' à la 'Formule arithmétique du Tableau économique' ;

-
- (b) les opinions de Ricardo au sujet de la mécanisation des processus de production ;
 - (c) les chapitres que Jean-Baptiste Say consacre à la « loi des débouchés » dans la première et la dernière éditions publiées de son *Traité d'économie politique* ;
 - (d) Walras sur la monnaie.
5. La question de l'utilisation des documents non publiés par l'auteur de son vivant :
- (a) les écrits publiés de manière posthume ;
 - (b) les écrits qui se trouvent encore sous forme manuscrite ;
 - (c) la correspondance.
6. L'analyse d'un texte philosophique et/ou politique rédigé par un 'économiste' — i.e. par un auteur dont les écrits appartiennent au corpus habituellement pris en compte par les historiens de la pensée économique — et la place de ce texte dans les développements analytiques de l'auteur.
- Exemples :
- (a) les textes de Condorcet sur les élections ;
 - (b) quelques textes philosophiques et/ou politiques d'Adam Smith, de John Stuart Mill, ou encore de Keynes, etc.
7. Le problème des « contradictions » supposées entre des textes issus d'une même plume. Un auteur est-il toujours globalement cohérent ?
- Deux exemples célèbres, l'un ancien, l'autre beaucoup plus récent :
- (a) 'Das Adam Smith Problem', ou comment prendre en compte simultanément la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des nations* ;
 - (b) 'Das Maynard Keynes Problem'.
8. L'analyse d'un texte ne relevant apparemment pas de la 'théorie économique', mais ayant influé sur celle-ci (Pourquoi ? Comment ?). Exemples :

- (a) le texte de Daniel Bernoulli sur le ‘paradoxe de Saint Pétersbourg’ ;
 - (b) les *Principes de la philosophie du droit*, de Hegel.
9. Analyse de la structure d’un texte de littérature secondaire.
10. L’herméneutique. Qu’est-ce qu’une interprétation d’un texte ou d’une œuvre ?
11. Un cas particulier : la question de la formalisation.
- Exemples :
- (a) les différents types de formalisation en histoire de la pensée économique ;
 - (b) peut-on formaliser un raisonnement qui ne l’est pas ?

1.3 La recherche en HPE : les ressources

Quels sont les types de textes à votre disposition ?

1. Les textes de littérature primaire et ceux de littérature secondaire (voir plus haut).
2. La littérature dite tertiaire – les articles journalistiques publiés dans la presse « grand public » ou placés sur internet – est à proscrire, sauf circonstances exceptionnelles dictées par le sujet choisi.¹
3. Le statut particulier des ‘revues critiques de la littérature’ sur un sujet (ou ‘surveys’ en langue anglaise) publiées dans les revues spécialisées.

Le choix des ouvrages

Un problème important en littérature primaire : le choix des éditions.

- Un auteur a pu publier, de son vivant, différentes éditions de ses textes. Laquelle ou lesquelles choisir ?

1. Pour ce qui concerne internet, voir cependant ci-dessous.



- Toutes les éditions ultérieures, par ailleurs, ne se valent pas. L'édition est-elle complète? Quelle est la fidélité de l'édition par rapport au texte original? Est-ce une édition critique? Une édition dite 'de référence'?
- Certaines œuvres peuvent être lues en traduction. Quelle est la qualité de cette traduction?

De manière générale, il est évidemment préférable de se référer à l'édition de référence, et dans la langue originale de l'auteur.

Le choix des revues spécialisées

Les principales revues (littérature secondaire) sont :

Economics and Philosophy

The European Journal of the History of Economic Thought (EJHET)

History of Political Economy (HOPE)

The Journal of the History of Economic Thought (JHET)

Les liens vers les sites de ces revues sont indiqués ci-après. Bien entendu, d'autres publications périodiques comportent aussi, de temps en temps, des articles d'histoire de la pensée économique. Dans chaque langue, enfin, existent des revues également spécialisées en HPE. On en trouvera des exemples plus loin.

Peut-on trouver des ressources sur l'internet ?

L'internet est un instrument de travail qui peut se révéler précieux ... à condition d'en faire un bon usage. Son principal avantage : la disponibilité de textes parfois difficiles à trouver même dans des bibliothèques bien fournies. Cependant :

- Attention au manque de sérieux de certains sites, et à la fiabilité quelquefois douteuse des informations que l'on peut y trouver.
- Attention aux types de fichier qui sont mis à votre disposition : préférez toujours une version des ouvrages en *fac simile* (ou 'mode image'). Même sur les sites les plus sérieux comme *Gallica* (voir ci-dessous : adresses utiles), les exemples ne sont pas rares d'ouvrages qui figurent en 'mode texte' et qui sont incomplets ou dont la saisie peut s'avérer défectueuse.
- Si vous avez le choix entre plusieurs versions d'un même texte en 'mode image', préférez celle que vous pourrez utiliser pour faire des recherches de mots, etc. Sur le site de *Gallica* par exemple, ces versions sont indiquées par la mention : 'recherche plein texte disponible'.
- Même pour les versions en *fac simile*, vérifiez la qualité de l'édition choisie. Par exemple, la version en *fac simile* du *Détail de la France*, de Pierre de Boisguilbert (1695), que l'on peut trouver sur *Gallica*, n'est pas la bonne – la version retenue par le site étant une édition fautive

du dix-neuvième siècle.

- Une édition en *fac simile* peut être incomplète : sur *Google Books*, au début de l'existence du site, il manquait la fin de certains ouvrages ! Et quelques autres n'étaient lisibles qu'une page sur deux. Mais c'est heureusement, à présent, l'exception.
- Ouvrages traduits : attention à la qualité des traductions. Exemple : certains textes de Keynes, en langue française, que l'on peut trouver sur le site de l'Université du Québec à Chicoutimi (voir ci-dessous : adresses utiles), sont des traductions anciennes souvent imprécises.

Vous trouverez ci-après un choix de sites et de ressources qui peuvent vous être utiles. Il est conseillé de faire une visite systématique de ces sites afin de voir leurs différences — catalogues de bibliothèques, banques de données, téléchargement de textes, etc. — et de comprendre ce qu'ils peuvent vous offrir en fonction de vos thèmes et de vos préoccupations.

Pour la plupart, ils sont en accès libre. Le site de *JSTOR*, cependant, nécessite un identifiant et un mot de passe — indications que le centre de recherche auquel est rattachée votre formation, ou la bibliothèque de votre Université, peut vous fournir.

Remarquons enfin que les pages personnelles des chercheurs sont aussi très utiles : elles permettent de prendre connaissance de recherches récentes — qui circulent dans les milieux scientifiques — avant leur publication dans une revue spécialisée (ce qui prend quelquefois deux ou trois ans !). On en trouvera une liste non exhaustive à la page suivante :

http://ggjjff.free.fr/pages/page_gjf_liens.html

Dans les indications qui suivent, il suffit de cliquer sur le nom en italiques et de **COULEUR INDIGO** pour accéder directement au site souhaité (sous réserve d'une connexion internet active bien entendu).

Les adresses utiles : sites & téléchargements

1. Télécharger librement des livres ²

- *Gallica / Bibliothèque numérique de la BnF*
- *Google Books*
- *Archive.org* ³
- *Les Classiques des sciences sociales / Université du Québec à Chicoutimi*
- *Archive for the History of Economic Thought / McMaster University*
- *The Online Library of Liberty / Liberty Fund*

Ce site comporte notamment les éditions de référence suivantes :

- (a) *L'édition dite de Glasgow des œuvres d'Adam Smith : The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith ;*
- (b) *L'édition Sraffa des œuvres de David Ricardo : The Works and Correspondence of David Ricardo ;*
- (c) *Les Collected Works of John Stuart Mill.*

2. Dans un autre ordre d'idées, signalons un site très bien fait pour la littérature française et francophone : la *Bibliothèque électronique du Québec*.

3. Ce site est intéressant intrinsèquement, mais aussi pour la raison supplémentaire suivante : il est possible d'y télécharger des ouvrages qui figurent sur le site de Google Books mais qui, de manière curieuse, ne peuvent pas être directement téléchargés à partir du site même de Google (ces cas ne sont pas rares). Prenons l'exemple de l'ouvrage intitulé *Pierre Leroux et ses œuvres : l'homme, le philosophe, le socialiste*, de Célestin Raillard (1899). Aller à l'adresse :

<http://archive.org/details/pierrelerouxets00railgoog>

où il est indiqué, à gauche de l'écran ('View the book') que la version pdf provient de Google. Mais si vous cliquez sur le lien Google, vous arrivez sur une page où, au moment où ces lignes sont écrites, il est impossible de télécharger l'ouvrage. La méthode de téléchargement, valable dans tous les cas, est alors la suivante :

- (a) sur le menu vertical à gauche de l'écran, cliquer sur 'All Files : HTTPS' ;
- (b) une nouvelle fenêtre s'affiche ; cliquer alors sur le lien dont la terminaison est '.pdf', c'est-à-dire, dans le présent exemple : 'pierrelerouxets00railgoog.pdf'.

- *Marxists Internet Archive : Classics of Political Economy*

Ce site comporte aussi :

- (a) *une section d'œuvres en langue française ;*
 - (b) *et en particulier des bonnes traductions d'écrits de Marx.*
- *Le 'Project Gutenberg'*



2. Télécharger des articles

- *JSTOR*
- *Persée / Ressources numériques, revues françaises / téléchargements gratuits*
- *CAIRN / certains téléchargements sont gratuits*
- Une mention toute particulière doit être faite pour le site de David M. Hart, où l'on peut trouver **la collection complète du *Journal des économistes*, 1841-1940**, en téléchargement libre :

<http://www.davidmhart.com/FrenchPolEc/index.html>

3. Autres informations en histoire de la pensée, économique ou philosophique
 - *The History of Economic Thought Website / New School for Social Research*
 - *Le Jardin aux sentiers qui bifurquent / Site de Paulette Taieb*
 - *ASE / Archivio Storico degli Economisti*
 - *Economists' Papers / Royal Economic Society*
 - *Economists' Papers Project / Duke University*

4. Deux autres adresses intéressantes
 - *Stanford Encyclopedia of Philosophy*
 - *Les signets de la BnF / Un choix thématiques de sites*

Les adresses utiles : bibliothèques & catalogues

- *BnF / Bibliothèque nationale de France*
- *SUDOC / Système universitaire de documentation*
- *Catalogue collectif de France*
- *Centre de documentation, Maison des sciences économiques*
- *Bibliothèque Universitaire Cujas*
- *Bibliothèque Sainte-Geneviève*
- *Bibliothèque de l'Université de Paris Dauphine*
- *British Library (catalogue)*
- *Bodleian Library (e-resources)*
- *Library of Congress (catalogue)*
- *Harvard Libraries*
- *Kress Library*

Les adresses utiles : les revues en histoire de la pensée économique

- *EJHET / The European Journal of the History of Economic Thought*

- JHET / *Journal of the History of Economic Thought*
- HOPE / *History of Political Economy*
- HEI / *History of Economic Ideas*
- HER / *History of Economics Review*
- CEP / *Cahiers d'Économie Politique*
- PEI / *Il Pensiero Economico Italiano*
- HETP / *History of economic thought and policy*

Pour rester dans le domaine de l'histoire des idées – sans parler, donc, des revues d'histoire économique ou encore d'autres revues spécialisées ou généralistes – les titres suivants peuvent aussi être d'un grand intérêt :

- *Economics and Philosophy*
- *History of European Ideas*
- *Journal of the History of Ideas*

Chapitre 2

...et maintenant, il faut écrire!

2.1 Le choix d'un sujet

LE SUJET DOIT ÊTRE RÉDIGÉ DE MANIÈRE CLAIRE, BRÈVE et informative. Le sujet/titre du mémoire doit faire immédiatement comprendre le thème et l'enjeu de la recherche.

D'autre part, ce sujet ne doit pas être vaste, mais bien délimité (y compris de manière bibliographique).

Évitez, donc, des titres du genre :

- Quelques considérations sur la *Théorie générale* de Keynes
- Une discussion des pages consacrées par Smith aux lois sur l'usure
- L'utilité dans les théories économiques

et préférez par exemple :

- Les débats suscités par l'interprétation du chapitre 19 de la *Théorie générale* de Keynes
- Aléa moral et anti-sélection : activité bancaire et taux d'intérêt chez Adam Smith

- Peut-on parler d’une théorie de la valeur-utilité chez Galiani et Turgot ?



2.2 Quelle doit être la structure du mémoire ?

CES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DOIVENT ÊTRE COMMENTÉES en séance du séminaire de méthode, et discutées avec votre directeur/trice de mémoire ou de thèse :

La page de titre

La table des matières

Elle est très utile en début de mémoire.

L'introduction du mémoire

Elle est, en général, rédigée en dernier lieu. Elle doit comprendre :

1. l'énoncé du sujet, c'est-à-dire la question *précise* que vous abordez ;
2. les raisons du choix du sujet traité ;
3. la problématique/méthode suivie ;
4. la marche du raisonnement mis en œuvre dans le mémoire : thèmes successivement traités dans les parties ou chapitres, et un avant-goût de la réponse que vous apportez à la question ou au problème posé par votre sujet ;
5. les remerciements éventuels.

Les développements

Ils sont répartis en chapitres, eux-mêmes éventuellement distribués en différentes parties :

1. il faut bien situer sa recherche (et son apport) par rapport aux recherches existantes : un premier chapitre de revue critique de la littérature sur le sujet choisi n'est pas inutile ;
2. les chapitres de développements ne doivent pas être trop longs : chaque chapitre doit avoir un objet bien délimité, et être divisé de manière claire en sections et en paragraphes.

La conclusion du mémoire

Elle doit comprendre :

1. un rappel de la question posée ;
2. un rappel de l'argumentation déployée ;
3. la réponse finale à la question posée, faisant bien apparaître l'apport de la recherche ;
4. les éventuels développements futurs (les nouvelles questions appelées par les développements du mémoire).

La bibliographie

Elle ne doit comporter que les documents que vous citez explicitement dans le texte ou dans les notes. Certain(e)s étudiant(e)s – par complaisance ou . . . pour augmenter le volume du document – rajoutent parfois des titres non cités, publiés par leur directeur/trice de thèse ou leurs ami(e)s : c'est une habitude qu'il faut proscrire. Si vous rédigez un article destiné à être publié dans une revue sérieuse, toute référence non explicitement utilisée dans l'article sera de toute façon impitoyablement éliminée par les responsables de la publication ou par leur éditeur.

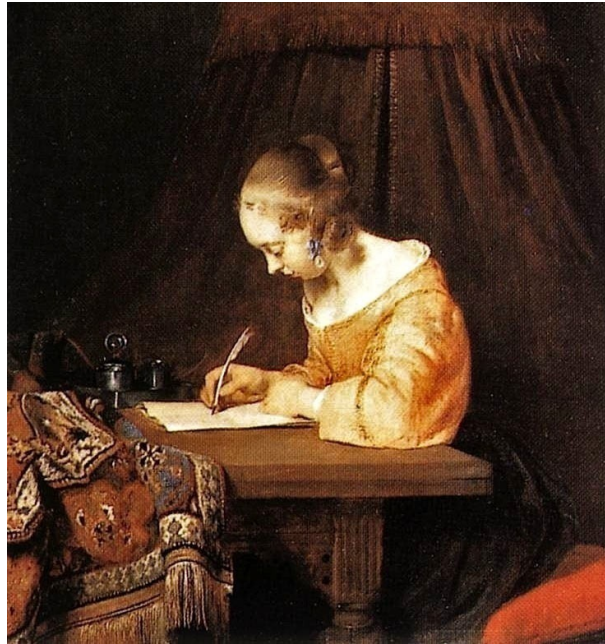
2.3 Quelles doivent être les principales caractéristiques de la rédaction ?

IL S'AGIT ICI DE TOUT CE QUI CONCERNE LE STYLE, la présentation matérielle (dont la typographie), les niveaux de discours, les citations, les notes, etc.

Le style

Il doit être simple et clair.

1. Allez, chaque fois, droit au but de ce que vous voulez dire, sans emprunter de multiples détours qui ne font qu'embrouiller le propos.
2. Si un problème vous semble complexe, décomposez-le, et traitez séparément des différents aspects. Vouloir toujours tout dire à la fois est le défaut préféré des débutants (même si les 'anciens' n'en sont pas exempts. . .).
3. Surtout, ne soyez pas phraseux/se : ce type de ronronnement stylistique est insupportable et prétentieux. Combien de temps pouvez-vous endurer la lecture du (pourtant bref) passage suivant, cité par Maria Pia Paganelli ?



“Indeed dialectical critical realism may be seen under the aspect of Foucauldian strategic reversal – of the unholy trinity of Parmenidean/ Platonic/Aristotelean provenance; of the Cartesian-Lockean-Humean-Kantian paradigm, of foundationalisms (in practice, fideistic found-ationalisms) and irrationalisms (in practice, capricious exercises of the will-to-power or some other ideologically and/or psycho-somatically buried source) new and old alike; of the primordial failing of western philosophy, ontological monovalence, and its close ally, the epistemic fallacy with its ontic dual; of the analytic problematic laid down by Plato, which Hegel served only to replicate in his actualist monovalent analytic reinstatement in transfigurative reconciling dialectical connection, while in his hubristic claims for absolute idealism he inaugurated the Comtean, Kierkegaardian and Nietzschean eclipses of reason, replicating the fundamentals of positivism through its transmutation route to the superidealism of a Baudrillard.”¹

1. Roy Bhaskar, *Plato etc : The Problems of Philosophy and Their Resolution*, Londres et New York : Verso Books, 1994.

La présentation matérielle

Une lecture agréable exige des pages aérées. Par exemple :

1. une police de caractère lisible, de type ‘Times’ ou ‘Garamond’, de taille 12 ;
2. un interligne de 1,5 ;
3. des lignes qui, pour être aisément lisibles, ne doivent pas excéder 75 à 80 signes (espaces compris) ;
4. des marges latérales et supérieure importantes (de 3,5 ou 4 cm – la marge inférieure pouvant être plus faible).

Les niveaux du discours

Attention aux niveaux de discours. En vous lisant, une personne doit toujours savoir clairement ‘qui parle’, c’est-à-dire qui émet tel ou tel jugement (que le texte soit rédigé en style direct ou en style indirect) :

- un auteur de littérature primaire ?
- un auteur de littérature secondaire ?
- vous-même, c’est-à-dire la personne qui rédige le mémoire ?

Les citations

En HPE plus qu’ailleurs, toute référence à un jugement (littérature primaire ou secondaire) doit être très précisément indiquée (voir les sections suivantes). Faites attention notamment :

- au bon usage des guillemets ;
- au changement de type de guillemets pour signaler les citations incluses dans d’autres citations. . .

La question des notes

1. Les notes ont pour objet :



- (a) de fournir des références bibliographiques plus étendues que ne peut le faire une simple mention dans le texte ;
 - (b) de fournir un développement complémentaire sur un point précis ;
2. Des questions se posent cependant à leur sujet :
- (a) où placer ces notes ? En de bas de page ou à la fin du texte (chapitre ou mémoire) ? Les notes de bas de page, plus immédiatement accessibles, sont en général préférables ;
 - (b) combien de notes ? Leur nombre doit être limité. Ce que vous avez à dire doit apparaître clairement dans le texte : une multitude de notes gêne la lecture et la compréhension de votre analyse.

La typographie

1. N'abusez pas des mélanges de styles visuels. L'utilisation fréquente des caractères italiques, gras ou soulignés rendent illisibles beaucoup de mémoires. C'est votre propos qui doit être cohérent et clair. Modifier la typographie ne lui ajoutera rien en général : et cela ne confèrera aucun sens à un texte qui, d'aventure (mais ce n'est évidemment pas votre cas...), en manquerait ! L'exemple suivant, certes caricatural, est éloquent :

La *beauté* et surtout la lisibilité résident dans la **simPlicITÉ**. Il est **PRÉFÉRABLE** de ne pas c h a n g e r t r o p s o u v e n t d e c a s s e ; de s'en tenir à **une seule police de caractères** ; et S U R T O U T de n'utiliser *l e s i t a l i q u e s*, les **carac-tères gras** ou soulignés que le plus *RAREMENT* possible. *Et de n'utiliser* les **COULEURS**, que pour c e r t a i n s TITRES ou liens avec l'internet.

2. D'autre part, notez que les règles typographiques peuvent différer d'une langue à l'autre. Par exemple :
 - la forme des guillemets n'est pas la même en français et en anglais ;
 - de même, en anglais, un appel de note se place, le cas échéant, après un signe de ponctuation (virgule, point-virgule, deux points, point final...), alors qu'en français il le précède ;
 - ou encore : en français, les signes 'point-virgule', 'deux points', 'point d'interrogation', etc., et les guillemets typographiques, sont précédés d'un espace insécable, alors que la langue anglaise accole directement ces signes au mot qui précède.

Exemple :

(a) en français :

« Attention : auteur méchant ! »

(b) le même texte, mais en suivant la typographie de l'anglais :

“Attention: auteur méchant!”



On trouvera sur le réseau internet quelques règles de typographie française, par exemple un document émanant du CNRS : ‘Règles typographiques de base pour la présentation d’un document’, téléchargeable en cliquant sur le lien suivant (site de l’Agence universitaire de la francophonie) :

<http://www.infotheque.info/ressource/8908.html>

Un guide de référence reste le *Lexique des règles typographiques en usage à l’Imprimerie Nationale* (Paris : Imprimerie Nationale).

Un dernier aspect matériel : les logiciels

C’est là un aspect à ne pas négliger, les différents logiciels disponibles n’étant pas équivalents du point de vue de la facilité d’utilisation, de la fiabilité, ou encore – ce qui est important – de la qualité de la présentation de votre recherche, pour le texte proprement dit ou les mathématiques.

Les meilleures présentations se font en LaTeX. Il existe des logiciels libres (licence GNU, et versions francisées) très performants dont vous pouvez disposer, au prix cependant d'un (petit) effort d'apprentissage : TeXShop pour MacIntosh, par exemple, Kile pour Linux et, sous réserve d'inventaire, MikTeX ou TeXMaker pour Windows.

<http://www.uoregon.edu/~koch/texshop/>

<http://kile.sourceforge.net/>



Le présent document est rédigé sous TeXShop. Notons enfin qu'il existe d'excellents sites et tutoriels consacrés à LaTeX. Par exemple :

1. ouvrages didactiques :

- (a) BAUDOIN, Marc (1997). *Apprends LaTeX!* Librement téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?article272>

- (b) LOZANO, Vincent. *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur LaTeX sans jamais oser le demander* (octobre 2008 ou version ultérieure). La version électronique est librement téléchargeable sur le site de Framabook :

<http://www.framabook.org/latex.html>

- (c) OETIKER, Tobias, Hubert PARTL, Irene HYNA et Elisabeth SCHLEGL (septembre 2008 ou version ultérieure). *The not so short introduction to LaTeX 2_ε*. Librement téléchargeable à l'adresse suivante ² :

<http://tobi.oetiker.ch/lshort/>

- (d) TALBOT, Nicola L. C. *LaTeX for complete novices*, et *Using LaTeX to write a PhD Thesis*. Dernières versions librement téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://theoval.cmp.uea.ac.uk/nlct/latex/>

- (e) sans oublier l'excellent ouvrage de Bernard DESGRAUPES : *LaTeX. Apprentissage, guide et référence*, deuxième édition, Paris : Vuibert, 2003.

2. sites de l'École normale supérieure, de l'Université de Lille 3 et de l'Université de Cambridge :

<http://www.tuteurs.ens.fr/logiciels/latex/>

<http://www.grappa.univ-lille3.fr/FAQ-LaTeX/>

<http://www-h.eng.cam.ac.uk/help/tpl/textprocessing/>

2. Sur le site, aller tout en bas de la page et télécharger l'un des trois fichiers suivants : lshort-a5book.pdf, lshort-letter.pdf ou lshort.pdf.

2.4 Comment indiquer les références dans le corps du texte ?

LA QUALITÉ D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE, SURTOUT EN HISTOIRE de la pensée économique, repose également sur la clarté et la précision avec lesquelles sont indiqués les renvois aux ouvrages, articles, archives, etc., consultés, c'est-à-dire les références. Toute personne lisant le résultat de votre recherche doit pouvoir retrouver sans difficulté, dans la littérature, les passages concernés.

Plusieurs problèmes se posent ici, car les références, d'une part, peuvent se trouver à plusieurs endroits très différents du mémoire, de la thèse ou de l'article et donc revêtir des aspects divers ; et, d'autre part, il existe plusieurs systèmes concurrents pour noter ces références : nous en indiquons un parmi d'autres, celui que nous croyons le plus adapté aux exigences de l'histoire de la pensée économique.

Pour simplifier, séparons deux types de références : celles qui se trouvent dans le corps du texte du mémoire ou de l'article (elles sont l'objet de cette section), et celles qui sont renvoyées à la fin du texte : la bibliographie (section suivante).

Les références, dans le corps du texte ou dans les notes, peuvent concerner une citation, ou bien une proposition rédigée au style indirect. Elles doivent consister en un renvoi précis à un élément qui se trouve en bibliographie (voir ci-dessous), et elles comportent en général :

1. un nom d'auteur,
2. une date,
3. un numéro de volume si on fait référence à un ouvrage en plusieurs volumes,
4. et un (ou des) numéro(s) de page(s).

Quelques exemples pour illustrer le propos

1. Exemple 1, le style indirect :

... ainsi que le remarque Smith dans le Livre II de la *Richesse des nations* (Smith 1776, I : 357) ...

La référence se lit : Adam Smith, *Richesse des nations* (indiquée par la date : 1776), volume I, page 357.

2. Exemple 2, la citation en style direct :

« If the legal rate of interest in Great Britain, for example, was fixed so high as eight or ten per cent, the greater part of the money which was to be lent, would be lent to prodigals and projectors, who alone would be willing to give this high interest. » (Smith 1776, I : 357)

Cette référence se lit évidemment de la même manière que la précédente.

Les exceptions

Certains textes jugés importants, et en vertu de certaines traditions, sont plus ou moins fréquemment cités d'une autre manière que vous rencontrerez peut-être. *La Bible* en est un exemple, ainsi que certaines œuvres comme la *Somme Théologique* de Thomas d'Aquin³ : mais aussi la *Richesse des nations* de Smith ... probablement parce qu'il a été considéré par certaines personnes comme une sorte de bible ou d'évangile qu'il faut citer par livre, chapitre et versets ! Cela donne alors :

3. Notez également que, dans la bibliographie, et en français, Thomas d'Aquin doit figurer à Thomas, et non à Aquin. En anglais, cependant, il est souvent simplement cité comme Aquinas.



1. pour Smith, en reprenant l'exemple cité plus haut, le cas est relativement simple :

« If the legal rate of interest in Great Britain, for example, was fixed so high as eight or ten per cent, the greater part of the money which was to be lent, would be lent to prodigals and projectors, who alone would be willing to give this high interest. » (Smith 1776, II.iv.15)

Cette référence se lit : Smith, *Richesse des nations*, livre II, chapitre iv, paragraphe 15 (les paragraphes de l'édition de référence sont en effet numérotés).

On voit aisément sur cet exemple l'avantage de ce mode de citation. Il consiste dans le fait que la personne qui lit votre texte peut se reporter sans problème à l'œuvre citée, quelle que soit l'édition qu'elle peut bien avoir sous la main.

2. pour Thomas, c'est beaucoup plus compliqué. Voici un exemple complet⁴ que vous pouvez sauter si vous pensez ne jamais rencontrer ce genre de littérature (on comprend que, par la suite, l'Humanisme ait voulu faire table rase des habitudes scolastiques...) :

« dans la vie en communauté, c'est aux lois civiles à déterminer ce qui est juste dans les échanges » (Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, q.77, a.1, obj.1)

La référence se lit : deuxième sous-partie (IIa) de la deuxième partie (IIae), question (quaestio) 77, article (articulus) 1, difficulté⁵ (objecto) 1.

« Or, personne ne veut qu'on lui vende une chose plus cher qu'elle ne vaut » (Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, q.77, a.1, sed contra)

La référence se lit : deuxième sous-partie (IIa) de la deuxième partie (IIae), question (quaestio) 77, article (articulus) 1, cependant (sed contra)⁶.

« l'achat et la vente peuvent en certaines circonstances tourner à l'avantage d'une partie » (Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, q.77, a.1, resp.)

4. Exemple aimablement fourni par André Lapidus.

5. Les 'difficultés' concernent des positions que Thomas discute et qui ne sont pas nécessairement les siennes. Dans le texte latin, la première commence toujours comme suit : 'Ad primum sic proceditur' (Premièrement, on va procéder ainsi). La deuxième est annoncée par : '2. Praeterea' (2. En outre), la troisième de la même manière, etc.

6. Il s'agit de la présentation du contre-argument utilisé par Thomas pour répondre aux difficultés énumérées précédemment.

La référence se lit : deuxième sous-partie (IIa) de la deuxième partie (IIae), question (quaestio) 77, article (articulus) 1, conclusion (respondeo)⁷.

« dans la justice commutative, on considère principalement l'égalité des échanges » (Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, q.77, a.1, ad 1)

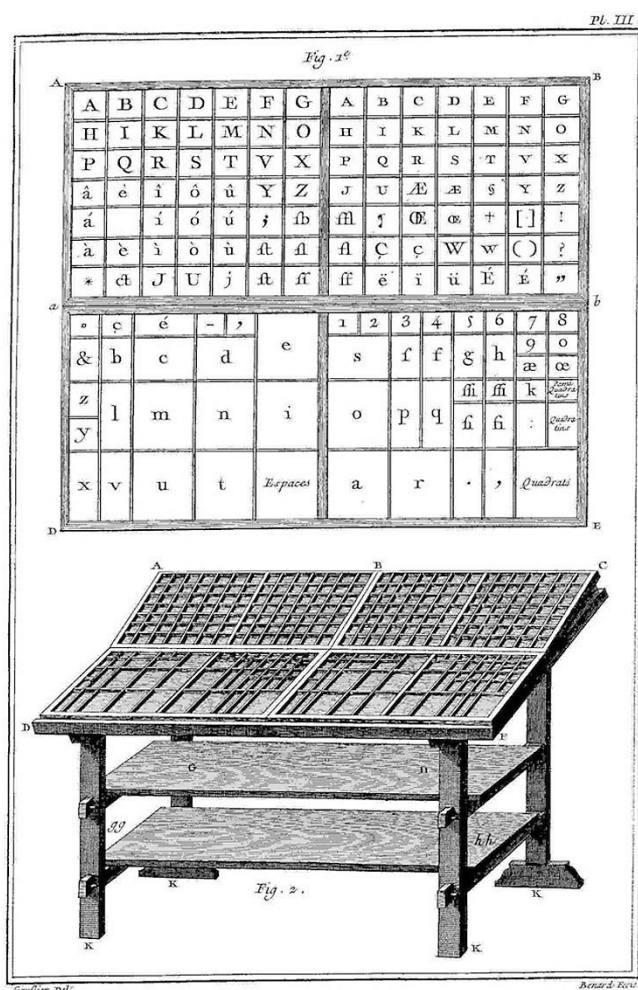
La référence se lit : deuxième sous-partie (IIa) de la deuxième partie (IIae), question (quaestio) 77, article (articulus) 1, solution 3 (ad tertium)⁸.

Quelques remarques

- Notez qu'une citation dépassant une ou deux lignes, ou bien dont on veut souligner l'importance, peut être extraite du texte principal et placée comme un paragraphe à part entière (c'est ce qui a été fait plus haut pour la citation de Smith, et pour celle de Thomas d'Aquin) ; dans ce cas les marges latérales sont habituellement plus importantes que les marges habituelles (comme dans les exemples ci-dessus) et la citation est fréquemment composée en caractères de taille inférieure à celle des caractères du texte principal : dans ce cas, si aucune ambiguïté n'est possible – c'est-à-dire si, dans votre texte, seules les citations revêtent cette forme typographique – les guillemets peuvent être omis.
- Le numéro de volume de l'ouvrage est quelquefois superflu lorsque la pagination de l'œuvre est continue tout au long de ces volumes. C'est par exemple le cas dans l'édition utilisée de la *Richesse des nations* de Smith, celle de référence dite « du bicentenaire » ou « de Glasgow », dont on indique bien entendu les références complètes en bibliographie ; auquel cas, on peut se contenter d'indiquer : (Smith 1776 : 357).

7. Le passage contient le principe général de la réponse de Thomas aux difficultés.

8. Il s'agit des réponses aux difficultés notées ci-dessus. 'ad 1' répond ainsi à 'obj.1', etc. Cette fois, c'est bien l'opinion de Thomas qui est indiquée.



Imprimerie, Casse

- Il est aussi superflu d'indiquer la page par 'p.' — ou 'pp.' lorsqu'il y en a plusieurs. On écrit donc simplement : (Smith 1776 : 85) et non : (Smith 1776, p. 85).
- Afin de lever toute ambiguïté, on précise le prénom de l'auteur lorsqu'une confusion est possible. Si la bibliographie contient deux auteurs de même nom, par exemple Jean-Baptiste Say et son frère Horace Say, les références devront indiquer le prénom ; il ne faudra donc pas écrire simplement : (Say 1796 : 315-6), mais : (Horace Say 1796 : 315-6).
- Si les deux auteurs ont, de surcroît, le même prénom, comme Alexandre

Dumas et son fils, on écrira par exemple : (Dumas 1850 : 928) pour le père, et (Dumas fils 1852 : 78) pour le fils.

- Enfin, lorsque l'on fait référence deux ou plusieurs fois de suite, sans interruption, à un même écrit – i.e. à une même référence bibliographique – on ne répète pas la référence entière mais on l'indique par '*ibid.*' ; ce mot n'étant pas suivi, ou au contraire étant suivi, d'un numéro de page selon que l'on se réfère ou non à la même page que la référence qui précède immédiatement. En voici un exemple (vous noterez également les guillemets différents dus aux citations imbriquées) :

Alexandre Dumas écrivait rapidement, ce qui donnait parfois de curieux résultats. Ainsi dans son roman *La dame aux camélias* (Dumas 1840) – qui inspira son fils – il écrivit cette chose étrange : « — “Ah! Ah!” — dit-il en portugais et en riant, car il connaissait les deux langues. » (*ibid.* : 928). Il réitéra son assertion quelques lignes plus loin (*ibid.*), ayant probablement déjà oublié qu'il l'avait exprimée un peu plus tôt.

Comparez la citation précédente avec la suivante, et notez la modification :

Alexandre Dumas écrivait rapidement, ce qui donnait parfois de curieux résultats. Ainsi dans son roman *La dame aux camélias* (Dumas 1840) – qui inspira son fils (Dumas fils 1848, 1852) – il écrivit cette chose étrange : « — “Ah! Ah!” — dit-il en portugais et en riant, car il connaissait les deux langues. » (Dumas 1840 : 928). Il réitéra son affirmation quelques lignes plus loin (*ibid.*), ayant probablement déjà oublié qu'il l'avait exprimée un peu plus tôt.

la référence supplémentaire (Dumas fils 1848, 1852) renvoyant, bien sûr, respectivement, aux versions romanesque et scénique de *La dame aux camélias*.

L'indication de coupures opérées dans un texte

Lorsqu'une citation est longue, ou pour éliminer des mots superflus afin de mieux mettre en valeur la seule idée que vous voulez illustrer, vous pouvez abrégé le texte que vous voulez citer. Dans ce cas, vous devez indiquer cette coupure afin que la personne qui lit votre texte en soit avertie. En français, la coupure est indiquée par des points de suspensions entre crochets ; en anglais, par de simples points de suspension sans séparation d'avec les mots qui précèdent et qui suivent.

Il existe évidemment un bon usage des coupures : celles-ci ne doivent pas modifier le sens du texte cité ! En reprenant la citation précédente de Smith, par exemple, et en supprimant l'ensemble : ' , for example, ' au début du texte (non essentiel à la compréhension de la proposition en jeu), il vient :

1. typographie française :

« If the legal rate of interest in Great Britain [...] was fixed so high as eight or ten per cent, the greater part of the money which was to be lent, would be lent to prodigals and projectors, who alone would be willing to give this high interest. »
(Smith 1776, I : 357)

2. en suivant la typographie anglaise (notez également que les guillemets sont différents) :

“If the legal rate of interest in Great Britain...was fixed so high as eight or ten per cent, the greater part of the money which was to be lent, would be lent to prodigals and projectors, who alone would be willing to give this high interest.”
(Smith 1776, I : 357)

Est-il permis de modifier le texte d'un auteur ?

La question peu surprendre. La réponse aussi : 'oui'. Le cas le plus fréquent est celui où, pour insister sur un passage d'une œuvre que vous citez – que

vous jugez particulièrement pertinent pour votre propos – vous mettez ledit passage en italiques alors qu’il n’en comprend pas dans l’original ... et à la condition expresse que votre action soit dûment signalée par une mention du type : ‘nous soulignons’ (alternativement : ‘nos italiques’) ou ‘je souligne’ (‘mes italiques’) – selon que vous pratiquez, ou non, le style pontifical –, placée après la référence.

En guise d’exemple, reprenons la citation précédente de Smith. Comparez-la à la forme suivante :

« If the legal rate of interest in Great Britain [...] was fixed so high as eight or ten per cent, *the greater part of the money which was to be lent, would be lent to prodigals and projectors*, who alone would be willing to give this high interest. » (Smith 1776, I : 357 ; nous soulignons)

Mais la modification du texte d’un auteur peut intervenir dans d’autres cas, moins fréquents il est vrai. Par exemple lorsque l’on fait référence à des textes anciens (an général, antérieurs au dix-neuvième siècle). Elle peut survenir lorsque, après l’avoir précisé dans une note le mode d’établissement du texte, on modernise l’orthographe de celui-ci ou on en rétablit la ponctuation, l’accentuation etc. ; ou encore lorsqu’on en corrige directement les erreurs manifestes de plume.

Un autre cas, enfin, consiste dans l’utilisation d’un extrait de citation : il est alors parfois nécessaire de préciser par exemple, entre crochets, le sujet de la phrase citée, ou encore de corriger une terminaison.

Comment citer un document électronique ?

Les sites sérieux (qui ne sont pas si nombreux) offrent parfois des documents auxquels on peut se référer, et qui n’ont pas d’équivalent-papier. Par exemple :

- les autobiographies de George A. Akerlof ou Joseph E. Stiglitz (ou d’autres lauréats du Prix de la Banque Centrale de Suède à la mémoire d’Alfred Nobel), qui se trouvent sur le site de la fondation Nobel :

http://nobelprize.org/nobel_prizes/economics/laureates/

- les articles paraissant dans des revues (ou placés sur des sites) qui n'existent que sous forme électronique et qui sont reconnues par la communauté scientifique, comme *Economics Bulletin* :

<http://www.economicsbulletin.com/>

ou les publications périodiques de Berkeley Electronic Press :

<http://www.bepress.com/journals/>

ou encore le *Journal Electronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique* / *Electronic Journal for History of Probability and Statistics* :

<http://www.emis.de/journals/JEHPS/index-2.html>

Le plus simple est alors d'utiliser les conventions générales décrites ci-dessus, en omettant toutefois la pagination si le document n'est pas paginé – les références du site étant indiquées en bibliographie (voir ci-dessous).

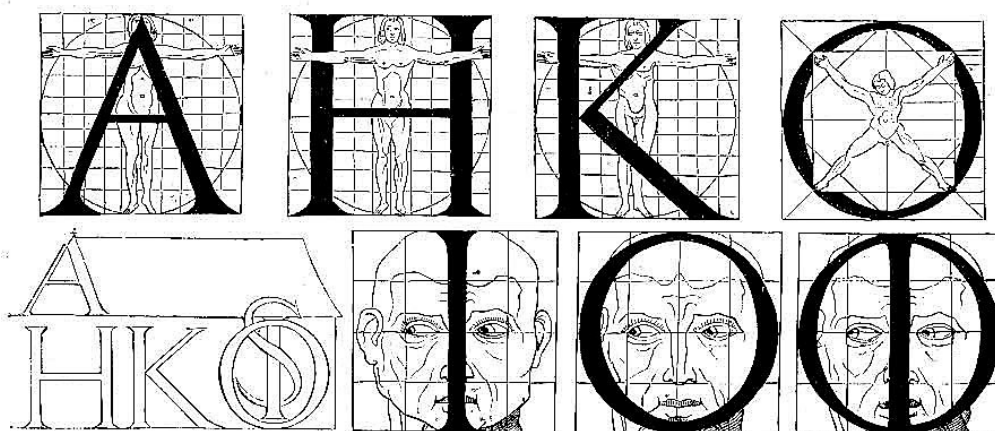
Comment faire référence à des documents d'archives ?

(Voir ci-dessous.)

2.5 Comment indiquer les références dans la bibliographie ? La littérature primaire

ON SAIT QUE L'ON DISTINGUE DEUX SORTES DE RÉFÉRENCES (que l'on sépare quelquefois dans la présentation de la bibliographie que l'on place à la fin du mémoire ou de l'article) : la littérature *primaire* et la littérature *secondaire* – la distinction entre les deux dépendant en partie du sujet.

Rappelons que la littérature primaire est celle des œuvres du ou des auteurs que vous étudiez, de leurs contemporains et en général de tous ceux qui font partie de l'histoire de la pensée économique. La littérature secondaire, elle, désigne les livres et les articles rédigés par des historiens de la



L'alphabet de Geoffroy Tory.

pensée économique, publiés sur les mêmes thèmes ou auteurs que ceux pris en compte dans le mémoire.

Pour la littérature primaire, on peut distinguer différents cas, suivant que l'on utilise et cite les éditions originales des œuvres — soit livres, soit articles — ou bien des éditions ultérieures, celles-ci pouvant à leur tour être des rééditions dans la langue originale, ou bien des traductions.

Éditions originales : les ouvrages

Les quelques exemples ci-dessous illustrent la manière de citer ces éditions. Il s'agit ici du cas le plus simple. On place en premier lieu le nom de l'auteur, puis le prénom, puis la date d'édition de l'écrit répertorié. Le titre de l'ouvrage est écrit en caractères italiques. Puis vient le lieu de l'édition, suivi du nom de l'éditeur.

Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1785). *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*. Paris : Imprimerie royale.

Keynes, John Maynard (1913). *Indian Currency and Finance*. Londres : Macmillan.

— (1925a). *The Economic Consequences of Mr Churchill*. Londres : The Hogarth Press.

— (1925b). *A Short View of Russia*. Londres : The Hogarth Press.

Say, Jean-Baptiste (1803). *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent, et se consomment les richesses*. Paris : Déterville.

Quelques remarques :

- Quand plusieurs références figurent sous le nom d'un auteur, comme c'est le cas ci-dessus pour Keynes, les œuvres sont présentées de manière chronologique et le nom de l'auteur ne figure en général qu'une fois, lors de la première référence (il est indiqué par la suite par un tiret long).
- Lorsque, pour un auteur, plusieurs écrits ont la même date de publication (comme c'est encore le cas ci-dessus pour Keynes), on les distingue par les lettres *a*, *b*, *c*, etc. que l'on accole à la date en question.
- On rencontre quelquefois l'indication s.l.n.d. ; elle signifie « sans lieu ni date ».
- Les lieux ou les noms d'éditeurs sont quelquefois fictifs : c'était le cas, fréquemment, aux dix-septième et dix-huitième siècles, à cause de la censure. Voici un exemple d'indication fictive que l'on peut rencontrer sur la page de garde d'un ouvrage :

[Pékin : aux dépens de la Compagnie]

Quand on sait que c'est fictif, on peut reporter cette indication entre crochets, comme on vient de le faire.

Un aspect important : les différentes éditions originales d'une même œuvre

Aucun mode de référence n'est parfait. Les conventions que nous avons suggérées ci-dessus rencontrent un problème : celui des différentes éditions, par l'auteur lui-même, d'un même ouvrage. Ces éditions, comme l'on sait, peuvent différer les unes des autres de manière non négligeable. Que l'on en juge, par exemple, en comparant les différentes éditions de la *Théorie*



des sentiments moraux de Smith, celles du *Traité d'économie politique* de Say ou encore celles du *Capital* de Marx. Quelle date de référence retenir ?

1. Une solution consiste simplement à retenir la date de la première publication de la version utilisée, suivie, bien sûr, par celle de l'édition réellement consultée. Ce qui donne, par exemple, dans le cas de Smith, pour la sixième édition de la⁹ :

Smith, Adam (1790). *The Theory of Moral Sentiments*. Sixième édition. Oxford : Oxford University Press, 1976.

9. Théorie des sentiments moraux



2. Une autre solution consiste à conserver la date de la version utilisée, mais en la faisant suivre, entre crochets, de celle de la première édition :

Smith, Adam (1790[1759]). *The Theory of Moral Sentiments*. Sixième édition. Oxford : Oxford University Press, 1976.

ou encore d'indiquer l'édition en exposant de la date :

Smith, Adam (1790⁶). *The Theory of Moral Sentiments*. Oxford : Oxford University Press, 1976.

3. Enfin, si, pour votre propos, vous utilisez à la fois la première et la dernière éditions, vous devez évidemment citer les deux séparément dans la bibliographie.

Éditions originales : les articles

Le mode de citation des articles diffère sur quelques points de celui utilisé pour les ouvrages :

A B C D E F G H I J K L M N O
P Q R S T U V W X Y Z À Á Ê Ë
Ï Ø Ù a b c d e f g h i j k l m n o
p q r s t u v w x y z ù ú û ü ö ø ù
& 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 (\$ % , ! ?)

1. le titre de l'article n'est pas en italiques (il est quelquefois entre guillemets, mais cette notation supplémentaire est souvent aujourd'hui jugée inutile car elle alourdit la présentation) ;
2. le titre est suivi du nom du journal ou de la revue où il a été publié : ce titre est en caractères italiques ;
3. on indique ensuite précisément le volume et/ou le numéro dans lequel l'article a été publié ;
4. et enfin on note le numéro des pages de la publication (numéro de la première page suivie d'un tiret et de l'indication du numéro de la dernière page).

Say, Horace (1796). Sur les impositions. *La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 74, 20 floréal an IV (9 mai 1796) : 314-6.

Un article peut être publié dans un ouvrage collectif au lieu de l'être dans une publication périodique. Dans ce cas, on ajoute la référence de l'ouvrage dans lequel la contribution a paru, comme dans l'exemple ci-dessous :

Jaucourt, Louis de (1765). Impôt. Dans Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert (sous la direction de), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neufchatel : Faulche, VIII : 601-4.



Nouvelles éditions, dans la langue originale

Si l'on n'utilise pas l'édition originale, d'un ouvrage mais une édition ultérieure, alors on se contente de remplacer le lieu et l'éditeur originaux par le lieu et l'éditeur de la réédition, suivi de la date de cette réédition. Exemples :

Graslin, Jean-Joseph-Louis (1767). *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt*. Paris : Geuthner, 1911.

Smith, Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes*

of the Wealth of Nations. The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith, Oxford : Oxford University Press, 1976.

Dans le corps du texte, une référence à Smith, par exemple, sera toujours indiquée par (Smith 1776 : 357), sans aucune ambiguïté possible : un coup d'œil à la bibliographie montre qu'il s'agit de la page 357 de l'édition utilisée (celle du bicentenaire, publiée en 1976).

Autre aspect de la question. Deux écrits de Condorcet (ci-dessous), datant respectivement de 1785-6 et de 1786, ont été réédités dans des ensembles plus vastes (et différents). Une manière claire de noter les rééditions utilisées est illustrée par les exemples suivants :

Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1785-6). Notes sur la thèse de Nicolas Bernoulli, dans Condorcet (1994) : 574-88.
 — (1786). *Vie de M. Turgot*, dans Condorcet (1847-9), V : 1-233.
 — (1847-9). *Œuvres*. A. Condorcet-O'Connor and M.-F. Arago (sous la direction de). Paris : Firmin Didot, 12 volumes.
 — (1994). *Arithmétique politique. Textes rares ou inédits, 1767-1789*. Réunis et commentés par Bernard Bru and Pierre Crépel. Paris : INED.

Les traductions

Il ne devrait plus y avoir de problème pour adapter les quelques conventions décrites jusqu'à présent à d'autres cas que l'on peut rencontrer, par exemple lorsque l'on utilise des traductions d'écrits originellement publiés dans une autre langue. En voici quelques illustrations :

Bernoulli, Daniel (1738). *Specimen Theoriae Novae de Mensura Sortis. Comentarium Academiae Scientiarum Imperialis Petropolitanae*, V. Traduction anglaise : Exposition of a New Theory on the Measurement of Risk. *Econometrica*, 1954, 22(1) : 23-36.

Cohen Stuart, Arnold Jacob (1889). *Bijdrage tot de theorie der progressieve inkomstenbelasting*, La Haye. Traduction partielle : On progressive taxation, dans Richard Musgrave and Alan Peacock (sous la direction de), *Classics in the Theory of Public Finance*. Londres : Macmillan, 1958 : 48-71.

Smith, Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Traduction française par Paulette Taieb : *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

Fournir la référence des documents d'archives

Pour un document d'archives, les éléments classiques devant figurer dans la référence sont :

1. le nom de l'auteur du document ;
2. le titre du document ;
3. la date de ce document (ou l'absence de date) ;
4. le statut du texte cité : document autographe ou copie (ultérieure) ;
5. le lieu où se trouve le document (département, fonds, etc.) ;
6. la cote du document en question ;

Voici deux exemples¹⁰ :

1. Pour un texte¹¹ :

Say Jean-Baptiste (s. d.), « L'autorité est toujours nécessairement dupée », Politique pratique, notes et brouillons, 1820-1832, Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Fonds Say, n. a. fr. 26244, f. 349 r.

10. Ces exemples et les indications qui précèdent sont aimablement fournis par Nicolas Rieucan.

11. Dans cette référence, s. d. = sans date ; n. a. fr. = nouvelles acquisitions françaises ; f. = folio ; r. = recto (l'indication 'v.', qui ne figure pas dans la référence, signifiant 'verso').

2. Pour une lettre ou un billet :

Harrod à Keynes (15 avr. 1937), autographe signée, Cambridge, King's College, Modern Archives Centre, CO/3/93-96.

Pour une lettre, il devrait être précisé, en toute rigueur, s'il s'agit d'un brouillon, d'une minute (copie de la lettre effectuée au moment de l'envoi), d'un original (l'original est la pièce effectivement reçue par le destinataire) ou d'une copie (sous-entendue : ultérieure).

2.6 Comment indiquer les références dans la bibliographie ? La littérature secondaire

LA LOGIQUE DES CONVENTIONS UTILISÉES POUR LA LITTÉRATURE secondaire est la même que pour la littérature primaire, comme le montrent les exemples qui suivent.

Ouvrages

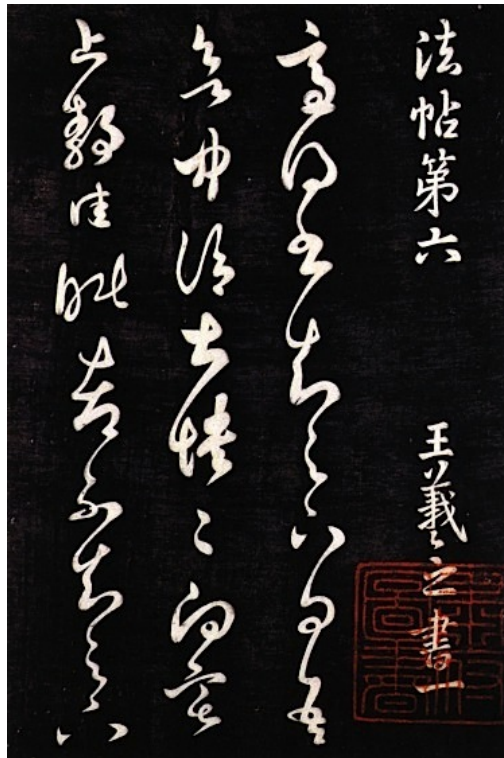
Baker, Keith Michael (1975). *Condorcet : From Natural Philosophy to Social Mathematics*. Chicago : Chicago University Press.

Rebeyrol, Antoine (1999). *La pensée économique de Walras*. Paris : Dunod.

Steiner, Philippe (2005). *L'école durkheimienne et l'économie*. Genève : Droz.

Nouvelles éditions

Vignes, Jean-Baptiste Maurice (1909). *Histoire des doctrines sur l'impôt en France. Les origines et les destinées de la Dixme Royale de Vauban*. Paris : Giard et Brière. Nouvelle édition : *Histoire des doctrines sur l'impôt en France. Les causes de la Révolution*



française considérées par rapport aux principes de l'imposition.

Padoue : CEDAM, 1961.

Ouvrages collectifs

On rencontre souvent, pour les ouvrages collectifs, la mention 'sous la direction de' (ou 'editors' en anglais) :

Béraud, Alain et Gilbert Faccarello (sous la direction de) (1992). *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol. I : *Des scolastiques aux classiques*, Paris : La Découverte.

Kurz, Heinz D. et Neri Salvadori (sous la direction de) (1998). *The Elgar Companion to Classical Economics*. Aldershot : Edward Elgar.

On peut aussi utiliser les abréviations suivantes, également placées entre parenthèses après les noms du ou des responsables de l'ouvrage :

dir = sous la direction de

ed = editor [anglais] (un seul nom)

eds = editors [anglais] (plusieurs noms)

Exemples :

1. en français :

Kurz, Heinz D. et Neri Salvadori (dir.) (1998). *The Elgar Companion to Classical Economics*. Aldershot : Edward Elgar.

2. en anglais :

Kurz, Heinz D. et Neri Salvadori (eds) (1998). *The Elgar Companion to Classical Economics*. Aldershot : Edward Elgar.

Les références précédentes concernent des ouvrages coordonnés par plusieurs personnes : dans ce cas, notez que l'inversion du nom et du prénom – nom d'abord, prénom ensuite – ne concerne que le premier co-auteur.

Articles de revues

Béraud, Alain, Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner (2004). L'économie politique néo-smithienne en France : 1803-1848. *Économies et sociétés* (Cahiers de l'ISMÉA), 38(2), 325-418.

de Boyer, Jérôme et Sylvie Diatkine, (2008). British monetary orthodoxy in the 1870s : A victory for the Currency Principle. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 15(2) : 181-209.

Dans les références ci-dessus, les mentions 38(2) et 15(2) signifient respectivement 'volume 38, numéro 2' et 'volume 15, numéro 2' — étant entendu que le mot 'volume' désigne l'ensemble des numéros d'une revue publiés pen-

dant une période de temps donnée, en général une année¹².



Contributions à des ouvrages collectifs

Le premier exemple ci-dessous concerne un chapitre publié dans un ouvrage collectif; le second une introduction à un ouvrage (en l'occurrence le choix et la traduction d'écrits de Condorcet sur les choix sociaux, réalisés par les cosignataires).

12. La période peut aussi être le trimestre, comme c'était souvent le cas en France au dix-neuvième siècle.

Keynes, John Maynard (1931). An Economic Analysis of Unemployment. Dans Quincy Wright (dir.), *Unemployment as a World-Problem. Lectures on the Harris Foundation 1931*. Chicago : Chicago University Press, 1-42.

McLean, Iain et Fiona Hewitt (1994). Introduction. Dans McLean et Hewitt (dir.), Condorcet, *Foundations of Social Choice and Political Theory*. Aldershot : Edward Elgar, 1-90.

La question des documents électroniques

Quelquefois, les sites sur lesquels on peut trouver, et donc utiliser et citer, des documents électroniques qui ne possèdent pas – ou pas encore – de version papier, indiquent eux-mêmes la manière de les faire figurer dans une bibliographie. Il ne vous reste plus alors qu'à recopier la référence et à la reporter dans votre liste des documents cités.

Dans tous les cas, l'adresse électronique devra être mentionnée. Si vous souhaitez par exemple citer l'autobiographie de Stiglitz mentionnée plus haut, cela pourrait être de la manière suivante :

Stiglitz, Joseph E. (2001). *Autobiography*. Stockholm : The Nobel Foundation. Disponible sur : <http://nobelprize.org/>

Ou bien, si vous voulez être plus précis(e) en ne vous contentant pas de l'adresse du site, mais en fournissant l'adresse précise de la page en question (le seul problème étant la longueur de certaines adresses) :

Stiglitz, Joseph E. (2001). *Autobiography*. Stockholm : The Nobel Foundation. Disponible sur : http://nobelprize.org/nobel_prizes/economics/laureates/2001/stiglitz-autobio.html

Notez que la question des références aux documents électroniques est nouvelle – et importante dans la mesure où ces documents sont probablement appelés à se développer. Elle est traitée de manière plus extensive sur certains sites, et notamment sur celui de la bibliothèque de l'Université Laval à Québec :

<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec25.html>

Notez encore que, lorsque vous citez un document électronique, il conviendrait d'indiquer sa dernière date de consultation, car les sites évoluent, et les documents peuvent être modifiés ou même disparaître.

Notez enfin que l'existence des documents électroniques peut venir modifier la présentation d'une bibliographie, et même modifier le nom de la rubrique en question :

1. les documents électroniques peuvent être cités à part : il y aurait alors trois types de sources : les documents manuscrits, les documents imprimés et les documents électroniques ;
2. en raison de la présence de documents électroniques, le terme de 'sources' ou de 'références' pourrait mieux convenir que celui de 'bibliographie'.



Merci de votre attention